

Déménagement Thoréton : point d'étape

Après plusieurs demandes de notre syndicat, une réunion a été organisée ce mardi 10 février 2026 pour nous faire un point d'étape sur le déménagement du service Thoréton.

Ainsi, la date du déménagement est confirmée pour cet été 2026 (probablement juillet) le bail du site Thoréton touchant à sa fin en octobre 2026. Cette opération immobilière permettra une économie de 4M d'€ annuelle. L'ensemble des services seront réimplantés dans les locaux actuels de la DIE sur Cité, cette direction intégrant le 36 quai des orfèvres.

Concernant le macro-zoning, les décisions prises sont les suivantes :

SDPQVT (103 agents): les locaux DIE situés au 3^{ème} et une partie du 4^{ème} étage de l'escalier C et D
DFCPP (97 agents) : Une partie des locaux DIE situés au 4^{ème} étage de l'escalier C
SAJC (100 agents) : les locaux de la DIE situés au 5^{ème} et 6^{ème} étage de l'escalier C et D

Le véritable changement va être la réinstallation des services dans des flex-office. Pour rappel cela consiste en l'organisation d'espaces collaboratifs dans lesquels hormis des situations particulières les agents n'auraient plus de bureaux attribués. L'accent sera mis sur la qualité de vie au travail avec la présence d'espace de convivialité et de zone de travail hybride (bureaux et salles de réunion). **Une attention particulière va être portée sur les services nécessitant des activités confidentielles où protégées (psychologue, assistante sociale, régie de la DFCPP...).** Afin de garantir que chaque agent puisse avoir un poste de travail, il nous a été indiqué que les espaces sur Cité compteraient 393 positions de travail pour un maximum de 282 agents qui sont présents au même moment sur les services de Thoréton.

Nous mesurons combien le déploiement du flex-office peut interroger. Des visites sur la base du volontariat vont donc être organisées du 6 au 20 mars pour chaque service afin de vous permettre de voir vos futurs locaux sur Cité. **N'hésitez pas à vous inscrire auprès de votre chefferie !!!** De plus le cabinet conseil qui accompagne le déménagement va récolter vos questions afin de créer une foire aux questions qui sera accessible à tous.

Ce déménagement va s'accompagner d'une forte démarche de dématérialisation. Le SMAC est d'ores et déjà mobilisé pour accompagner les services dans la gestion des archives et des applications vont être développées pour basculer dans la gestion numérique des dossiers. **Cela devrait permettre un plus fort déploiement du télétravail au profit des collègues qui le souhaitent.**

Pour la suite du calendrier, la démarche va désormais consister au micro-zoning, c'est-à-dire à la définition fine de la future installation des services. **Nous avons insisté sur la nécessaire implication de l'ensemble des collègues dans la démarche !!!** Des ateliers permettant la remontée des questions et besoins devraient être organisés. **En tout état de cause, vos élus CGT en Formation spécialisé en sécurité, santé et conditions de travail (FSSSCT) sont là également pour vous écouter. N'hésitez pas à les contacter !!!**

Concernant la restauration sociale sur le site Cité qui touche à la saturation et suite à nos alertes l'administration regarde pour développer l'offre compte tenu de l'arrivée des collègues de Thoréton. Nous vous informerons sur ce point dès que nous en saurons plus.

Suivez notre actualité sur le site internet <http://cgtp.syndicatcgt.fr>